



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Recherche  
et de l'Enseignement supérieur

La Ministre

**Réponse de Madame la Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, Stéphanie Obertin,  
à la question parlementaire n°2257 du 28 avril 2025 de Monsieur le Député Laurent Mosar**

**Le Gouvernement a-t-il connaissance de ces différentes initiatives européennes, et plus particulièrement celle lancée par la Norvège ?**

Le gouvernement a en effet connaissance des initiatives de différents Etats européens, dont la Norvège, visant à attirer des talents internationaux. Le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur suit également les discussions et initiatives européennes dans ce contexte, notamment l'initiative « Choose Europe for Science » dans le cadre du programme Horizon Europe.

**Est-ce que le Gouvernement a mis en place ou prévoit de mettre en place des mesures spécifiques pour accueillir les chercheurs internationaux dont la liberté académique se trouve menacée ? Est-ce que le Gouvernement envisage notamment d'allouer de nouveaux moyens financiers pour attirer ces chercheurs internationaux et ainsi renforcer la position du Luxembourg comme pôle de recherche ?**

Le Luxembourg dispose d'ores et déjà d'un écosystème de recherche résolument tourné vers l'international, et l'attraction de talents venus de l'étranger constitue une priorité stratégique. Dans ce contexte, plusieurs instruments performants sont en place pour attirer et accueillir des chercheurs internationaux, notamment les programmes PEARL et ATTRACT du Fonds national de la recherche (FNR). Le programme PEARL vise à faire venir au Luxembourg des chercheurs de haut niveau dans des domaines de recherche jugés stratégiques, tandis que le programme ATTRACT s'adresse à de jeunes chercheurs prometteurs souhaitant créer leur propre équipe au sein de notre écosystème de recherche. En 2024, ces deux dispositifs ont été évalués de manière externe, et les résultats ont confirmé leur importance pour le renforcement ciblé de notre écosystème scientifique. Le gouvernement entend donc les poursuivre, avec quelques ajustements.

Le Luxembourg participe également à des initiatives européennes majeures telles qu'Euraxess, visant à faciliter la mobilité des chercheurs au sein de l'Europe et incluant un volet d'attraction de chercheurs internationaux, et s'appuie sur la plateforme *Research Luxembourg*, qui regroupe l'ensemble des institutions publiques de recherche pour promouvoir la recherche au Grand-Duché au niveau international.

Enfin, les outils européens tels que les financements du Conseil européen de la recherche ou les actions Marie Skłodowska-Curie, sur lesquels s'appuie également l'initiative « Choose Europe for Science » susmentionnée, restent essentiels pour renforcer l'attractivité de l'Union européenne et du Luxembourg.

**Est-ce que le Gouvernement a eu des échanges avec l'Université de Luxembourg pour discuter de mesures d'attraction des chercheurs internationaux et élaborer un programme d'accueil ciblé, au vu du contexte particulier aux Etats-Unis ?**

Des échanges avec l'Université du Luxembourg, les centres de recherche publics et le Fonds national de la recherche sur les instruments et mesures pour attirer des chercheurs internationaux ont en effet



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Recherche  
et de l'Enseignement supérieur

La Ministre

eu lieu dans le cadre du comité de coordination stratégique, qui réunit le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur et les dirigeants des institutions de recherche publiques. Ces échanges ont permis de confirmer la pertinence des instruments en place, qui continueront à être déployés et promus.

Luxembourg, le 22 mai 2025

La Ministre de la Recherche  
et de l'Enseignement supérieur

(s.) Stéphanie OBERTIN